

**DÉCISION SUR LA NOMINATION D'UN (1) MEMBRE DU CONSEIL DES
VÉRIFICATEURS EXTERNES DE L'UA (BoEA)**

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** des consultations en cours dans la région d'Afrique du Nord en ce qui concerne la désignation d'un membre du Conseil des vérificateurs externes de l'UA pour les exercices 2022 et 2023 ;
2. **DEMANDE** à la région d'Afrique du Nord de finaliser ses consultations en vue de désigner son représentant au sein du Conseil des vérificateurs externes de l'UA, qui sera approuvé par le Conseil exécutif en juillet 2023.